

RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

13/03/2017

REUNION DE BUREAU DU 13 MARS 2017

Ressources humaines :

- Délibération B2017/01 : Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3-1 ° de la loi n ° 84-53 du 26/01/1984).

Marchés publics :

- Délibération B2017/02 : Marché d'achat groupé d'énergie – Lot 1 Electricité – Signature d'un avenant avec EDF et d'un avenant avec ENGIE pour la prise en compte du mécanisme de capacité

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 13 mars 2017

B 2017/01 - Ressources humaines - délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 - 1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

Le 13 mars 2017 à dix-neuf heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du SIECF, 30 rue Warein à HAZEBROUCK, sous la présidence de M. Michel DECOLL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 7 mars 2017

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

PRESENTS : 16

M DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président
M BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président
M CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président
M TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président
M HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président
Mme CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente
M DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président
M DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président
M BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président
M CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président
M CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau
M SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau
M LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau
M MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau
M BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau
M PARESYS François	STEEVENVOORDE	Membre du Bureau

EXCUSES : 12

M DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président
Mme MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente
M FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président pouvoir à Michel DECOOL
M HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président
M DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président pouvoir à Jean-Luc CLEENEWERCK
M DEVOS Joël	STEEVENWERCK	Membre du Bureau
M VARLET Jean-Pierre	SAINTE-MARIE-CAPPEL	Membre du Bureau
M NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau
M DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau
M NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau
M BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau
M LOGEZ Jean-Pierre	SAINT PIERRE BROUCK	Membre du Bureau

VOTANTS : 18

Secrétaire de séance : M Edmond TURPIN

B 2017/01 - Ressources humaines - délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3 - 1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

Exposé et proposition :

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité lié au nombre importants de chantiers d'éclairage public,

Il est proposé au Bureau :

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C (pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 9 mois du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017,

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique au service technique à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice correspondant au 1^{er} échelon du grade de recrutement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

**Pour le Président du SIECF, Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président,**




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	B201701
Date de la décision:	2017-03-13 00:00:00+01
Objet:	Ressources humaines - recrutement agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité
Classification matières/sous-matières:	4.2
Identifiant unique:	059-200036895-20170313-B201701-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20170313-B201701-DE-1-1_0.xml	text/xml	855
nom de original: B20171 RH contrat accroissement activit_.pdf	application/pdf	530235
nom de métier: 059-200036895-20170313-B201701-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	530235

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2017 à 16h22min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2017 à 16h28min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2017 à 16h28min12s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	31 mars 2017 à 20h03min17s	Recu par le MIOCT le 2017-03-31

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 13 mars 2017

B 2017/02 - Marchés publics - Marché d'achat groupé d'énergie - Lot 1 Electricité - Signature d'un avenant avec EDF et d'un avenant avec ENGIE pour la prise en compte du mécanisme de capacité

Le 13 mars 2017 à dix-neuf heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du SIECF, 30 rue Warein à HAZEBROUCK, sous la présidence de M. Michel DECOLL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 7 mars 2017

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

PRESENTS : 16

M DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président
M BELLEVAL Valentin	HAZEBROUCK	1er Vice-Président
M CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	2ème Vice-Président
M TURPIN Edmond	LA GORGUE	3ème Vice-Président
M HERMANT Jacques	LYNDE	6ème Vice-Président
Mme CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL	7ème Vice-Présidente
M DUVAL Edgard	OOST-CAPPEL	10ème Vice-Président
M DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	11ème Vice-Président
M BAUDENS Jean-Pierre	SAINT-MOMELIN	13ème Vice-Président
M CARON Henri	LE DOULIEU	14ème Vice-Président
M CARON - COTTIN Jacques	BERGUES	Membre du Bureau
M SMAL Eric	WALLON-CAPPEL	Membre du Bureau
M LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	Membre du Bureau
M MEURILLON Franck	NIEPPE	Membre du Bureau
M BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	Membre du Bureau
M PARESYS François	STEENVOORDE	Membre du Bureau

EXCUSES : 12

M DENEUCHE Marc	BAILLEUL	4ème Vice-Président
Mme MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	5ème Vice-Présidente
M FICHEUX Bruno	ESTAIRES	8ème Vice-Président pouvoir à Michel DECOOL
M HUMEZ Jacques	RENESCURE	9ème Vice-Président
M DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	12ème Vice-Président pouvoir à Jean-Luc CLEENEWERCK
M DEVOS Joël	STEENWERCK	Membre du Bureau
M VARLET Jean-Pierre	SAINTE-MARIE-CAPPEL	Membre du Bureau
M NOVELLE Bertrand	QUAEDYPRE	Membre du Bureau
M DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau
M NOEL Alain	UXEM	Membre du Bureau
M BECUWE Christian	SOCX	Membre du Bureau
M LOGEZ Jean-Pierre	SAINT PIERRE BROUCK	Membre du Bureau

VOTANTS : 18

Secrétaire de séance : M Edmond TURPIN

**B 2017/02 - Marchés publics - Marché d'achat groupé d'énergie - Lot 1 Electricité -
Signature d'un avenant avec EDF et d'un avenant avec ENGIE pour la prise en compte du
mécanisme de capacité**

Exposé et proposition :

Le SIECF a signé deux marchés subséquents dans le cadre du marché d'achat groupé d'énergie Lot 1 électricité (marché en application depuis le 1^{er} janvier 2016). Le premier marché subséquent relatif aux sites avec d'une puissance inférieure ou égale à 36kVA a été signé avec ENGIE. Le second marché subséquent relatif aux sites d'une puissance supérieure a été signé avec EDF.

Le mécanisme de capacité est prévu aux articles L335-1 et suivants et R335-1 et suivants du Code de l'Energie, l'objectif est de garantir durablement la sécurité d'approvisionnement en électricité de la France. Afin de prendre en compte la mise en place de ce mécanisme, au 01/01/2017, il est proposé que Monsieur le Président du SIECF signe un avenant avec EDF et un avenant avec ENGIE.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

**Pour le Président du SIECF, Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président,**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	B201702
Date de la décision:	2017-03-13 00:00:00+01
Objet:	Marchés Publics : Marché d'achat groupé d'énergie - Lot N°1 Electricité - Signature d'un avenant avec EDF et d'un avenant avec ENGIE pour la prise en compte du Mécanisme de Capacité
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	059-200036895-20170313-B201702-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 059-200036895-20170313-B201702-DE-1-1_0.xml	text/xml	944
nom de original: B201702.pdf	application/pdf	902382
nom de métier: 059-200036895-20170313-B201702-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	902382

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	28 avril 2017 à 10h35min08s	Dépôt initial
	En attente de transmission	28 avril 2017 à 10h40min01s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	28 avril 2017 à 10h40min09s	Transmis au MIOCT
	Acquittement reçu	28 avril 2017 à 10h53min10s	Recu par le MIOCT le 2017-04-28

